Vendredi, 6 janvier 2012 06:32

Le gouvernement intensifie le programme de relocalisation des sinistrés

Les membres du gouvernement et les hauts fonctionnaires de l'administration publique sont déterminés à accélérer le processus de relocalisation des sinistrés du séisme du 12 janvier 2010. Un projet baptisé 16/6 facilite le déguerpissement des sinistrés des principales places publiques de la région métropolitaine.

La place Saint Pierre de Pétion ville a été la première a été décongestionné dans le cadre de ce programme. Les déplacés du stade Sylvio Cator et du gymnasium Vincent ont été également relocalisés dans leurs quartiers d'origine.

Entre temps le processus de relocalisation des sinistrés des places de Mais Gâté et Boyer a débuté rapporte l'ingénieur Clément Bélizaire, responsable de l'Unité construction des logements et bâtiments publics, qui est en première ligne du processus de relogement.

La place de Mais Gâté attenante à l'aéroport international Toussaint Louverture offre au fur à mesure un nouveau visage. Les autorités qui poursuivent les travaux de rénovation et d'extension de l'aéroport veulent une harmonie entre l'édifice et son environnement immédiat.

L'ingénieur Bélizaire fait remarquer que la quasi-totalité des sinistrés encore dans les sites ont été des locataires avant le séisme. Dans le cadre du programme les autorités paient le loyer d'une année pour ces personnes vulnérables qui sont ainsi encouragés à libérer les places publiques.

Le champ de Mars, le plus grand site d'hébergement, reste le principal défi pour les responsables du projet 16/ 6. M. Bélizaire n'est nullement effrayé par cette tâche. Il considère comme indispensable un retour à la normalité au champ de Mars, principale place publique qui donne accès au Palais National, et au Musée du Panthéon National. Nous sommes obligés de redonner un visage attrayant au Champ de Mars pour qu'elle puisse accueillir des activités populaires importantes tels foire et concert insiste M. Bélizaire.

LLM / radio Métropole Haïti